

L'arrivée d'un deuxième enfant : une transition moins fréquente en Italie qu'en France

SOLESIN Valeria*

Introduction

La France et l'Italie s'opposent du point de vue de leur niveau de fécondité. En 2013, la France se caractérise par un indicateur conjoncturel de fécondité élevé, autour de 2 enfants par femme (INSEE, 2014), et qui s'est maintenu relativement stable dans le temps ; tandis que l'Italie fait partie des pays d'Europe à très faible fécondité avec un indicateur conjoncturel de fécondité comptant à peine 1,4 enfant par femme en 2012 (ISTAT, 2014).

Toutefois, la France et l'Italie partagent des caractéristiques communes à l'égard d'un certain nombre d'indicateurs démographiques. Dans les deux pays, le calendrier de la fécondité s'est profondément transformé avec un report important des naissances : alors qu'en 1980, l'âge moyen à l'accouchement était de 26,8 ans en France et 27,4 ans en Italie, il est désormais d'environ 30 ans en France et 31 ans en Italie (INED, 2015). En outre, la France et l'Italie ont une population qui compte à peu près le même nombre d'habitants (environ 60 millions dans les deux pays, si l'on considère uniquement la France Métropolitaine) et les espérances de vie à la naissance sont similaires (ISTAT, 2014 ; INSEE 2015). Ces deux pays sont également proches au niveau culturel (la culture catholique est partagée par les deux pays), politique (il s'agit de deux pays ayant un système étatique de type centralisé), et géographique (515 km de frontière séparent la France de l'Italie). Même l'organisation du marché du travail semble répondre à des logiques semblables : dans les deux pays, elle est plutôt rigide, même si elle protège davantage les catégories de travailleurs appartenant aux emplois « typiques » en Italie (Ferrara, 2006).

De plus, dans les deux pays, la famille à deux enfants semble prévaloir à la fois en termes d'intentions (Vignoli et Régnier-Loilier, 2009), mais aussi comme modèle le plus fréquent depuis la fin des années 1960 (Toulemon, 2001 ; De Rose, Racioppi et Zanatta, 2008). En France, le modèle reproductif consiste à avoir « au moins deux enfants », ce qui signifie que le passage du premier au deuxième enfant est très répandu et, bien que moins fréquent, le passage au troisième enfant n'est pas rare (Breton et Prioux, 2005). En revanche, en Italie, la tendance est plutôt de n'en avoir « pas plus de deux » (Mencarini et Tanturri, 2006), ce qui implique que dès le premier enfant, la décision d'en avoir d'autres devient problématique. On

* Doctorante : Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (CRIDUP), Institut National d'Études Démographiques (INED) et Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

constate en effet que la proportion de mères qui décident d'avoir un enfant supplémentaire baisse depuis les générations de femmes nées après la deuxième moitié des années 1940 (Rinesi *et al.*, 2011).

Étant donné que la question d'avoir un deuxième enfant se pose différemment en France et en Italie, nous nous intéresserons ici aux étapes qui mènent à l'entrée dans la parentalité et au passage du premier au deuxième enfant. Un premier objectif est d'analyser l'évolution de la fécondité en France et en Italie pour les générations 1920-1960, qui ont donc atteint la fin de leur vie féconde, afin d'étudier les caractéristiques qui distinguent la fécondité française de la fécondité italienne. De ce fait, on s'intéresse aux évolutions de l'intensité finale et du calendrier de la fécondité (effet *quantum* et *tempo*). En effet, l'un des éléments qui caractérisent la fécondité dans les sociétés occidentales est le recul de l'âge au premier enfant. Nous apportons des éléments de réponse aux questions suivantes : est-ce que le report des naissances a eu la même ampleur dans les deux sociétés ? Quelles ont été les conséquences en termes d'intensité finale dans chacun des pays ? Une analyse par rang de naissance permettra d'éclairer les différences entre les fécondités italienne et française, et surtout de mettre en évidence les modifications qui sont intervenues au fil des générations.

Dans un second temps, nous essayons de comprendre quelles sont les raisons du retard à l'arrivée des enfants. La perspective à travers laquelle nous proposons d'analyser ce phénomène est celle du recul de l'entrée dans l'âge adulte.

Plusieurs sources de données sont ici mobilisées. Tout d'abord, nous nous appuyons sur les données de la statistique publique : l'INSEE et l'ISTAT mettent en effet à disposition un ample éventail d'indicateurs démographiques qui permettent de réaliser des premières analyses descriptives de la fécondité. Les données de l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (ERFI – version nationale de l'enquête *Generations and Gender Survey*) de 2005 pour la France et de l'enquête *Famiglia e Soggetti Sociali* de 2009 pour l'Italie nous permettent ensuite de réaliser des analyses plus fines.

L'évolution de la fécondité en France et en Italie : une analyse longitudinale

L'intensité de la fécondité

Dans le contexte de basse fécondité qui caractérise les pays occidentaux, la France et l'Italie sont deux pays qui s'opposent à l'égard de l'évolution du nombre de naissances. En effet, la descendance finale des femmes françaises se maintient élevée, tandis que celle des Italiennes a profondément baissé au cours du XIX^e siècle (tableau 1).

Tableau 1. Évolution de la descendance finale par génération (France et Italie)

	1920	1930	1940	1950	1960
France	2,50	2,63	2,41	2,11	2,11
Italie	2,47	2,13	2,15	1,89	1,66

Source : Base des pays développés, INED

Les Françaises nées en 1920 ont donné vie à 2,5 enfants en moyenne et, même après les générations des femmes qui ont contribué au baby-boom, la descendance finale reste supérieure au seuil symbolique de 2 enfants par femme. À l'inverse, la descendance finale des femmes italiennes baisse de manière continue au fil des générations. À l'instar des femmes françaises de la génération 1920, les Italiennes de cette même génération ont eu en moyenne 2,5 enfants puis la fécondité a rapidement baissé et le phénomène du baby-boom ne semble pas avoir laissé de traces visibles en termes d'intensité finale (Terra Abrami et Sorvillo, 1993).

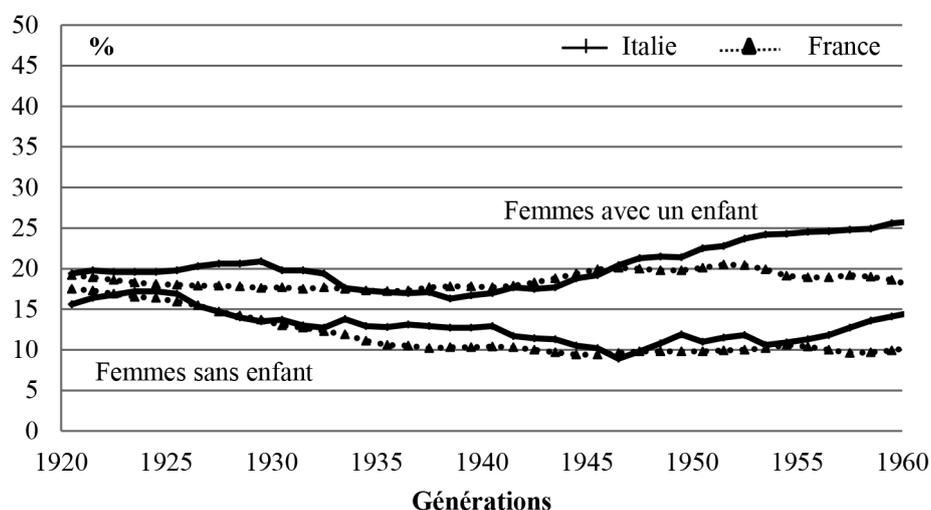
Bien que le propos de cet article soit d'analyser les disparités de fécondité au niveau national, il est important de rappeler que la fécondité française tout comme la fécondité italienne n'ont jamais été homogènes à l'intérieur de leurs frontières nationales. Jusqu'à récemment en Italie, il existait un profond clivage entre le Nord et le Sud (Rallu, 1983 ; Terra Abrami et Sorvillo, 1993) avec une fécondité historiquement plus élevée dans les régions méridionales ; disparité qui se retrouvait également du point de vue socioéconomique. En France, la fécondité apparaît légèrement plus élevée dans une zone qui réunit l'Ouest, le Nord et l'Est (sans inclure Paris), mais l'on note surtout des différences importantes entre le milieu rural et urbain, avec une fécondité plus élevée dans le premier contexte (Desplanques, 2011). Toutefois, nous assistons aujourd'hui à une réduction de ces écarts dans les deux pays. En Italie, la variance inter-régionale est en baisse et si cette tendance persiste, les différences entre régions pourraient finalement disparaître (Caltabiano, 2008). En France, même si les niveaux de fécondité régionaux ont toujours été plus proches de la moyenne nationale, les écarts se sont réduits au fil du temps en raison de la raréfaction des familles nombreuses (INSEE, 2013).

Si la descendance finale est un indicateur très précis pour étudier le niveau global de fécondité des femmes ayant atteint le terme de leur vie féconde, elle ne nous dit rien sur la nature de la fécondité des deux pays. Autrement dit, une différence dans les niveaux de fécondité peut s'expliquer de multiples façons : par exemple, une faible fécondité peut être due à la hausse de la part des femmes sans enfant ou encore à la diminution de la part des familles nombreuses. *A contrario*, une fécondité qui s'est maintenue à un niveau quasi stable dans le temps peut avoir subi des évolutions dans ses composantes : par exemple, la part des familles nombreuses a pu diminuer parallèlement à une diminution de l'infécondité et de la part des familles à un seul enfant. Afin de comprendre quels changements sont intervenus dans les comportements reproductifs des femmes françaises et italiennes, il importe donc d'étudier la fécondité selon le rang de naissance (figure 1).

La première différence entre les niveaux de fécondité français et italien tient à la proportion de femmes qui n'ont pas eu d'enfant au cours de leur vie féconde. Dans les deux pays, ce sont les femmes qui ont vécu la guerre pendant leur jeunesse qui ont les plus hauts niveaux d'infécondité. Cela concerne environ une femme sur six née dans la première moitié des années 1920, tant en France qu'en Italie.

Toutefois, en France, cette proportion diminue jusqu'aux générations nées au milieu des années 1930 puis se stabilise autour de 10 %. En revanche, cette proportion fluctue selon les générations en Italie : elle suit d'abord la même tendance qu'en France pour les générations 1926-1932, puis l'infécondité est supérieure à celle des Françaises jusqu'à la génération 1943. L'infécondité atteint son plus bas niveau pour les femmes de la génération 1946 (9 %). Enfin, ce pourcentage recommence à croître pour atteindre 15 % pour la génération 1960.

Figure 1. Évolution de la part des femmes sans enfant ou ayant eu un seul enfant au terme de leur vie féconde (générations 1920-1960, France et Italie)



Sources : ISTAT pour l'Italie et INSEE pour la France

En ce qui concerne la proportion de femmes ayant eu un seul enfant, elle est relativement stable en France depuis les générations nées dans les années 1920, autour d'une femme sur cinq. À l'inverse, en Italie l'évolution est beaucoup plus erratique : la proportion de femmes avec un seul enfant était de 20 % pour les générations nées dans les années 1920. Elle baisse ensuite à partir de la génération 1933 et se stabilise entre 16 et 18 % sur une dizaine de générations (pour lesquelles l'infécondité est aussi la plus élevée). Elle remonte de manière importante jusqu'à atteindre 26 % pour la génération née en 1960.

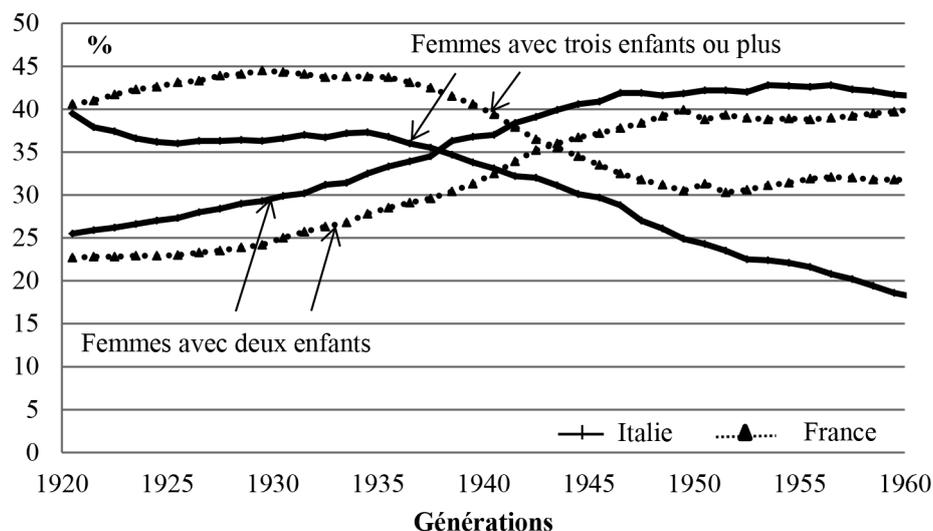
Quant aux mères de deux enfants (figure 2), leur fréquence a crû rapidement en France comme en Italie sur la période. En Italie, la norme de la famille à deux enfants s'impose à partir de la génération 1937, avec une part de mères de deux enfants qui dépasse celle des mères ayant eu trois enfants ou plus. En France, c'est à partir de la génération 1944 que la part des mères de deux enfants devient la plus importante. Toutefois, en Italie la proportion de ces femmes commence à décroître depuis les générations nées à la fin des années 1950, alors qu'en France elle se maintient stable et autour de 40 %.

Enfin, les femmes avec trois enfants ou plus ont diminué en France comme en Italie. En France, la baisse s'est vérifiée à partir des générations nées dans les années 1930. La proportion de mères de familles nombreuses est passée d'un niveau supérieur à 40 % (pour les générations de 1920 à 1940 environ) à un niveau à peine supérieur à 30 % (pour les générations de 1950 à 1960). En Italie, la baisse de la proportion de femmes ayant eu au moins trois enfants s'amorce dès la génération 1920 puis se stabilise autour de 37 % pour les générations de femmes nées entre 1924 et 1934. Depuis, leur part n'a cessé de décroître pour atteindre 15 % pour les femmes nées en 1960.

Cette analyse descriptive met en évidence d'importantes différences entre les fécondités italienne et française, tant en termes d'intensité que dans leurs composantes. En outre, nous notons que le comportement reproductif des Françaises est stable depuis les générations nées à partir de la moitié des années

1940, tandis qu'en Italie, les différentes composantes de la descendance finale ne semblent pas encore stabilisées. De ce fait, il est pertinent de se demander vers quel modèle reproductif on se dirige en Italie : si d'une part on voit clairement l'affirmation du modèle familial à deux enfants dans les deux pays, d'autre part, il est difficile d'estimer si ce modèle gardera son hégémonie encore longtemps en Italie, ou si plutôt on ira vers un modèle familial à un seul enfant.

Figure 2. Évolution de la part des femmes ayant eu deux ou trois enfants et plus au terme de leur vie féconde (générations 1920-1960, France et Italie)

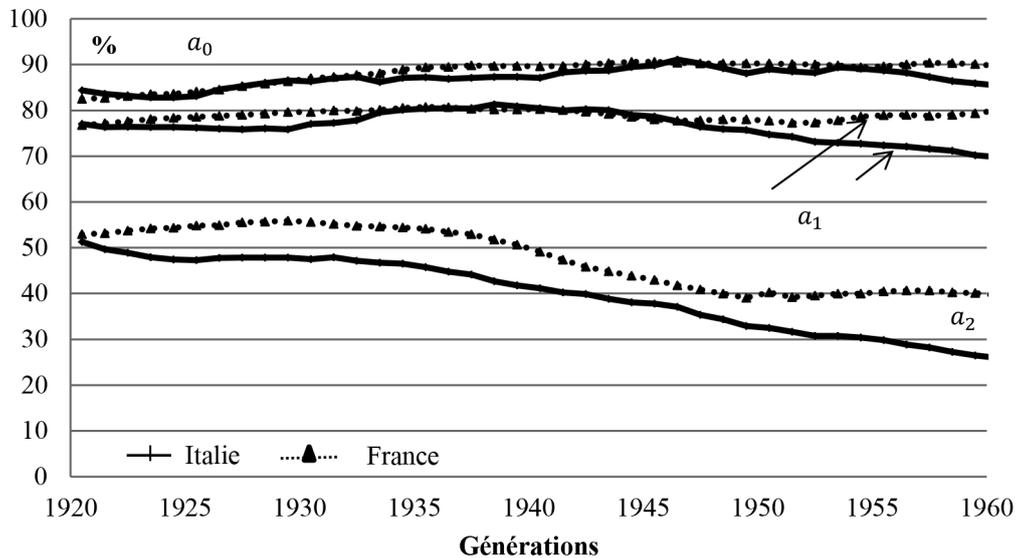


Sources : ISTAT pour l'Italie et INSEE pour la France

En effet, la part des familles à un seul enfant a rapidement augmenté en Italie comme dans d'autres pays du Sud de l'Europe à partir des cohortes ayant eu leurs enfants dans la moitié des années 1950. Selon Breton et Prioux (2009), dans les pays où le nombre de femmes sans enfant reste relativement bas, la proportion de femmes avec un seul enfant est fréquente. Ceci s'expliquerait par la pression sociale à avoir des enfants : une fois accompli leur « devoir » vis-à-vis de la société, les femmes décideraient d'arrêter de procréer (Breton et Prioux, 2009). Une telle explication fonctionne dans le cas de l'Italie jusqu'aux générations 1960, mais ne semble pas appropriée au cas de la France : dans ce pays, les familles avec un seul enfant restent peu nombreuses et ce modèle ne semble pas être vu de manière positive (Singly, 2010).

Ce constat est démontré par l'analyse des probabilités d'agrandissement du premier au deuxième enfant (figure 3). Celles-ci sont relativement stables en France entre les générations de 1920 et de 1960. En revanche, cela n'est pas le cas en Italie. En effet, la majorité des femmes nées dans les années 1940 décidaient de fonder une famille (par exemple, 90 % des femmes nées en 1945 ont eu un enfant, et 79 % d'entre elles en ont eu un deuxième). Mais ce modèle reproductif basé sur une faible infécondité et sur un passage relativement fréquent au deuxième enfant semble subir une modification à partir des générations 1938. Tout d'abord, pour ces femmes on assiste à une baisse des probabilités d'agrandissement a_1 , bien que la probabilité d'avoir un enfant se maintienne élevée ($a_0 = 90\%$). Par la suite, on assiste également à la diminution du nombre de femmes décidant de fonder une famille, autrement dit à une baisse des probabilités d'agrandissement a_0 .

Figure 3. Évolution des probabilités d'agrandissement (a_0 , a_1 , a_2) par génération (1920-1960, France et Italie)



Sources : ISTAT pour l'Italie et INSEE pour la France. Calculs de l'auteur

Globalement, c'est entre les générations italiennes nées dans les années 1950 et 1960 qu'un changement dans le comportement reproductif se produit. En effet, tous types de probabilité d'agrandissement (a_0 , a_1 , a_2) ont commencé à baisser. Plus particulièrement, le passage du premier au deuxième enfant se fait plus rare. La probabilité a_1 était supérieure à 80 % pour les générations nées jusqu'à la moitié des années 1940, elle tombe à 70 % pour les femmes nées en 1960.

En France, parmi les femmes qui ont décidé de fonder une famille (90 % des Françaises depuis les générations de l'après-guerre), la plupart ont eu un deuxième enfant aussi. Les probabilités d'agrandissement a_1 sont quasiment stables depuis les générations de 1920 et elles se maintiennent supérieures à un niveau compris entre 77 % et 80 %.

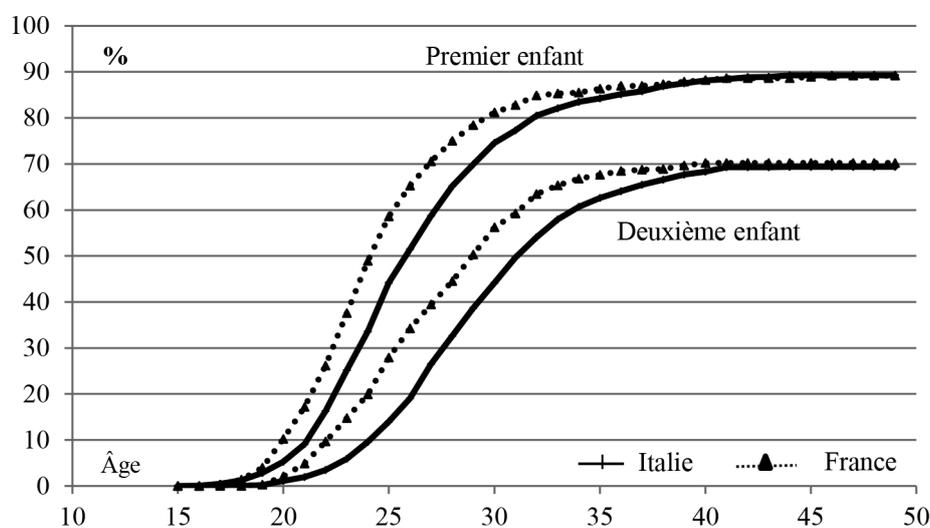
Le calendrier de la fécondité

En démographie, tout phénomène est décrit par deux caractéristiques principales : l'*intensité* et le *calendrier*. En ce qui concerne l'intensité de la fécondité, nous avons vu dans la précédente section en quoi les descendance finales des générations françaises et italiennes se distinguaient. Quant au calendrier de la fécondité, le recul des naissances à des âges avancés a concerné tous les pays occidentaux : en France et en Italie, comme dans tous les pays d'Europe, l'âge à l'accouchement est de plus en plus tardif au fil des générations.

Concernant la France et l'Italie, nous avons vu que le nombre d'enfants par femmes des générations nées entre 1940 et 1944 était relativement proche dans les deux pays et supérieur à deux enfants. Pour ces mêmes générations, les calendriers des naissances apparaissent toutefois décalés (figure 4), avec une entrée en parentalité plus tardive pour les femmes italiennes. À l'âge de 25 ans par exemple, 59 % des Françaises avaient déjà un premier enfant contre seulement 44 % des

Italiennes. Par conséquent, les deuxièmes naissances surviennent plus tardivement en Italie : à 30 ans, 56 % des Françaises avaient un deuxième enfant contre 44 % des Italiennes. Toutefois, ce retard ne semble pas laisser de traces profondes sur le long terme, puisqu'à 35 ans presque toutes les femmes de ces générations ont eu un premier enfant (86 % en France et 84 % en Italie) et la plupart même un deuxième (63 % en Italie et 68 % en France). On assiste dans le cas de l'Italie à un véritable « rattrapage » des naissances (Lesthaeghe, 2001) à des âges qui auparavant pouvaient apparaître élevés.

Figure 4. Proportions cumulées de femmes ayant eu un premier (deuxième) enfant à un âge donné (générations 1940-1944, France et Italie)



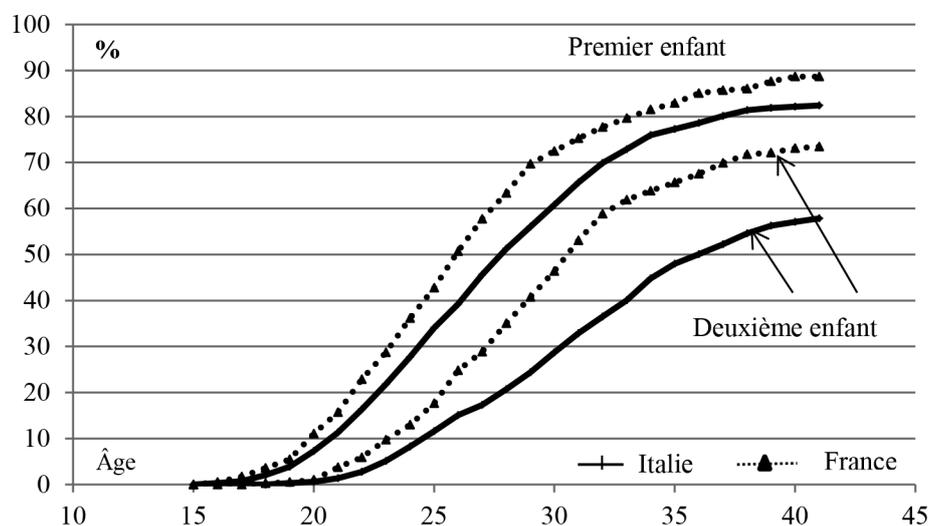
Sources : France : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 ; Italie : Istat, FSS, 2009. Calculs de l'auteur

Si l'on constate que les fécondités françaises et italiennes se différencient déjà à partir des générations de 1940-1944, c'est seulement à partir des générations nées vingt ans plus tard qu'on assiste à un véritable écart du comportement reproductif. En effet, le déclin de la fécondité italienne commence à la fin des années 1970. C'est donc à partir de cette période que deux phénomènes agissent sur le niveau global de fécondité : une baisse de l'intensité finale et un report important des grossesses (figure 5).

Bien qu'il ne soit pas possible d'observer la descendance finale de cette génération puisqu'au moment des enquêtes elle n'avait pas encore achevé sa vie féconde, nous pouvons en donner une bonne approximation. À l'évidence, les écarts entre la France et l'Italie se creusent un fil des générations, bien que le phénomène du recul de l'âge à la première maternité ait touché les deux pays.

À 25 ans, 43 % des Françaises avaient un premier enfant contre 34 % des Italiennes. À 30 ans, 46 % des femmes avaient déjà un deuxième enfant en France contre seulement 29 % en Italie. Contrairement à la génération 1940-1944 (figure 4) où les proportions de femmes ayant eu un et deux enfants se rejoignaient vers l'âge de 40 ans, la descendance des Italiennes apparaît nettement plus faible que celle des Françaises pour les générations 1960-1964 : à 40 ans, 83 % des Italiennes ont eu un premier enfant et 57 % un deuxième tandis que 89 % les Françaises ont eu un premier enfant et 73 % même un deuxième. La baisse de la fécondité italienne se produit donc par le biais d'une hausse de l'infécondité et par la diminution des deuxièmes naissances.

Figure 5. Proportions cumulées de femmes ayant eu un premier (deuxième) enfant à un âge donné (générations 1960-1964, France et Italie)



Sources : France : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 ; Italie : Istat, FSS, 2009. Calculs de l'auteure

Cette différence de calendrier et d'intensité, très nette pour la génération 1960-1964 nous invite à nous interroger sur les raisons de ce décalage. La hausse du niveau d'éducation et l'augmentation de l'emploi féminin ont certainement rendu plus coûteuse, en termes économiques, la décision d'avoir des enfants. Toutefois, cet argument ne permet pas de justifier les différences entre la France et l'Italie, notamment parce que le taux d'activité des Françaises a toujours été supérieur à celui des Italiennes (Reyneri, 2011).

Comme il est communément admis que l'une des principales raisons de la faible fécondité dans les pays occidentaux est le recul de l'âge à la première maternité (Lesthaeghe et Moors, 2000), nous adoptons dans la suite de cette étude une perspective purement démographique qui consiste à affirmer que les différences de fécondité entre la France et l'Italie sont explicables par le retard des Italiennes à la maternité. Si cela était vrai, il serait également important de savoir pourquoi les femmes italiennes entrent en parentalité plus tard que leurs homologues d'outre-Alpes. Selon nos hypothèses, en Italie, plus qu'en France, la mise en couple et l'acquisition d'un logement indépendant des parents se font à des âges relativement élevés, ce qui retarderait l'entrée en parentalité.

Devenir adulte en France et en Italie

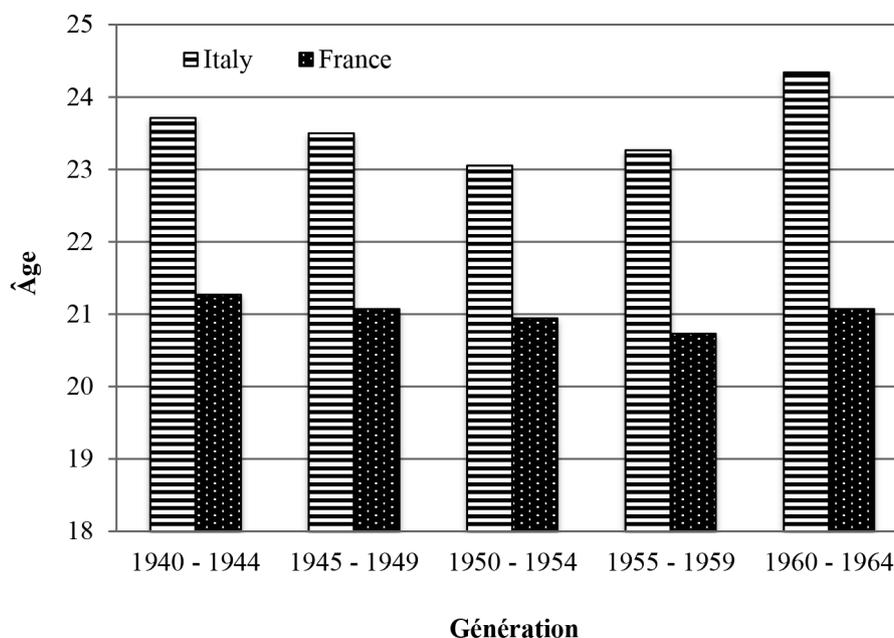
L'entrée en parentalité peut être considérée comme la dernière étape du processus qui conduit à la vie adulte. S'il est vrai que la plupart des couples souhaitent toujours constituer une famille (McDonald, 2006), il est sans doute nécessaire de comprendre à quel moment du parcours de vie les couples désirent avoir des enfants et comment ils réussissent à réaliser ce souhait. En effet, la diffusion des moyens de contraception a permis aux couples de prévoir le moment de l'arrivée des enfants et de ce fait la décision d'avoir un enfant est devenue un choix délibéré (Régnier-Loilier, 2007).

Dans le cas de la France, il apparaît que l'une des conditions essentielles à l'arrivée d'un enfant est d'être dans un couple stable et solide (Brachet, Letablier et Salles, 2010) et de se sentir « prêt(e) » avec son ou sa partenaire (Mazuy, 2009). Ces résultats sous-entendent que les enfants sont désirés et que la plupart des naissances sont programmées.

En outre, dans les deux pays avoir un emploi stable et bien rémunéré influence positivement la décision de fonder une famille (Régnier-Loilier et Solaz, 2010 ; Vignoli, Drefahl et De Santis, 2012). Enfin en Italie, dans un contexte caractérisé par un haut taux de chômage juvénile et par une forte précarité, avoir accès à la propriété d'un logement semble favoriser la réalisation des intentions de fécondité (Vignoli, Rinesi et Mussino, 2013).

Quel que soit le facteur favorisant l'entrée en parentalité, on admet que la première étape au passage à la vie adulte est la sortie du domicile parental. À ce propos, il existe une vaste littérature qui met en avant une plus grande dépendance des jeunes aujourd'hui à l'égard de leurs parents et de leur famille (pour la France, Galland 2000 ; pour l'Italie, Billari et Rosina, 2004 ; pour la France et l'Italie, Cavalli, Cicchelli et Galland, 2009). Si cette dépendance était comparable dans les deux pays, nous devrions nous attendre à des âges moyens à la sortie du foyer parental relativement semblables, ce qui n'est pas le cas. L'âge à la sortie du domicile est nettement plus élevé en Italie qu'en France, quelle que soit la génération (figure 6). Dans le premier contexte, les âges moyens sont supérieurs à 23 ans depuis les générations nées dans les années 1940 et ils atteignent plus de 24 ans pour la génération de 1960-1964 ; tandis que dans le deuxième, l'âge au départ du foyer parental se stabilise autour de 21 ans, avec de faibles variations entre les générations.

Figure 6. Âge moyen à la sortie du foyer parental (générations 1940-1964, France et Italie)

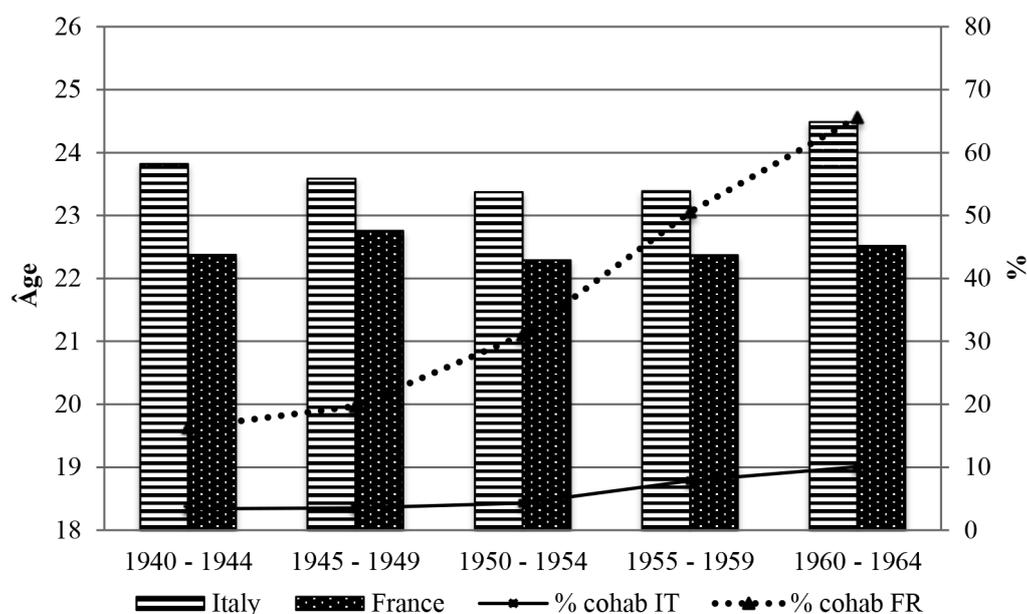


Sources : France : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 ; Italie : Istat, FSS, 2009. Calculs de l'auteur

Les Françaises sortent ainsi plus précocement du foyer parental et cette différence s'amplifie au fil des générations : la différence entre l'âge moyen au départ du foyer parental en France et en Italie était de 2,4 ans pour les générations 1940-1944, elle atteint 3,2 ans pour les générations 1960-1964.

Un autre aspect qui mérite attention est l'âge auquel les jeunes femmes s'installent avec leur partenaire. On relève des parcours de vie en couple différents en France et en Italie qui deviennent, encore une fois, d'autant plus dissemblables au fil du temps. Pour rendre compte de ces différences nous avons calculé les âges moyens à la *primo-union cohabitante* (figure 7, axe de gauche) : cet indicateur mesure l'âge moyen auquel une femme s'est installée avec son partenaire pour la première fois, quel que soit le type d'union. En effet, dans le cas de la France, il était indispensable de prendre en compte l'augmentation des couples choisissant de vivre ensemble hors mariage. L'axe de droite du graphique représente la proportion des femmes ayant vécu en couple sans être mariées lors de leur première union. Cette proportion était déjà élevée en France pour la génération 1940-1944 (autour de 16 %) et atteint 65 % pour la génération de 1960-1964. En Italie en revanche, le pourcentage de couples décidant de vivre hors mariage est très faible jusqu'à la génération née en 1950-1954 (4 %), il atteint 10 % pour la génération née en 1960-1964.

Figure 7. Âge moyen à la primo-union cohabitante et proportion d'unions cohabitantes hors mariage sur l'ensemble des premières unions (générations 1940-1964, France et Italie)



Sources : France : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 ; Italie : Istat, FSS, 2009

Légende : axe de gauche : âge à la primo-union cohabitante ; axe de droite : proportion de premières unions cohabitantes (hors mariage) sur l'ensemble des premières unions

Lecture : en Italie, pour les générations nées entre 1940 et 1944, l'âge moyen à la primo-union cohabitante était de 23,8 ans, tandis que la proportion des premières unions cohabitantes (hors mariage) était de 3,3 %

En Italie, dans la quasi-totalité des cas, la sortie du foyer parental coïncide avec la mise en couple et le mariage. En outre, nous assistons à une hausse de l'âge moyen à cette première union : il est supérieur à 23 ans pour les générations nées de 1940-1944 à 1955-1959, et atteint plus de 24 ans pour la génération née en 1960-1964. À l'inverse en France, au fil des générations, on voit clairement que la cohabitation se distingue du mariage. L'âge moyen à la première union cohabitante est à peu près stable depuis les générations nées dans les années 1940 et peu supérieur à 22 ans.

La mise en regard de la France et de l'Italie fait apparaître les éléments suivants : en Italie, l'âge moyen à la primo-union cohabitante est plus tardif qu'en France et l'écart dévient d'autant plus important pour les générations les plus récentes (2 ans environ pour la génération 1960-1964). En outre, alors qu'en Italie l'âge à la décohabitation est très proche de l'âge à la primo-union, en France ces deux étapes sont davantage déconnectées. Cela signifie que dans bien des cas, les femmes françaises sortent du domicile des parents avant de s'installer avec leur partenaire (pour suivre des études par exemple). En résumé, le parcours des Italiennes suit un cheminement plus « normé » que celui des Françaises. Les étapes à l'entrée en parentalité suivent un schéma traditionnel et linéaire dans lequel le mariage est une étape quasi obligatoire qui précède l'arrivée des enfants. En revanche, en France, dès les générations nées à la fin des années 1940, plusieurs manières de vie en couple se développent et la cohabitation hors mariage s'affirme comme modèle à part entière.

On peut se demander si c'est en raison de ce retard aux différentes étapes du passage à l'âge adulte – entendu comme le départ du foyer parental, la mise en couple et l'arrivée d'un premier enfant – que les femmes italiennes ne parviennent pas à avoir un deuxième enfant. Dans les deux pays, la naissance du premier enfant intervient après quelques années de vie en couple. En France, dans la mesure où l'âge à la primo-union cohabitante est resté relativement stable au fil des générations, la durée de la vie en couple sans enfant est donc en moyenne plus importante : elle était 1,5 an pour la génération 1940-1944, elle atteint 2,7 ans pour la génération 1960-1964. En revanche en Italie, où l'âge à la primo-union est plus élevé, l'intervalle qui précède l'arrivée des enfants est un peu plus court mais, ici aussi, avec une faible augmentation au cours du temps (1,5 an pour la génération 1940-1944 contre 1,8 pour la génération 1960-1964). Malgré une durée de vie en couple sans enfant un peu plus longue en France, les Françaises parviennent à avoir leurs enfants plus tôt par rapport aux Italiennes, ce qui implique que ces dernières n'arrivent pas à « rattraper » le retard cumulé au franchissement des différentes étapes du passage à l'âge adulte.

Pour conclure cette section, nous pouvons affirmer qu'en Italie, le retard à la primo-union cohabitante, du fait de son institutionnalisation quasi systématique par le mariage, repousse le projet d'enfant vers des âges élevés. Ce résultat va dans le même sens que ce qui a été démontré par De Sandre (2000) : la faible fécondité italienne s'explique en partie par le fait que la fécondité en dehors du mariage n'a pas remplacé le retard et le déclin de la fécondité dans le mariage. *A contrario*, en France, où les couples réalisent leurs projets familiaux même en dehors du mariage, la fécondité s'est maintenue supérieure à celle d'autres pays occidentaux. À titre d'exemple, pour la génération 1960-1964 le pourcentage de naissances hors mariage était respectivement de 5,8 % pour l'Italie et de 30,7 % pour la France.

Le modèle familial français fondé sur une faible infécondité et sur une transition relativement facile vers le deuxième enfant contraste avec le modèle italien où l'infécondité est en hausse et le passage au deuxième enfant se fait plus rare et plus tardif. En effet, comme l'arrivée d'un premier enfant se fait plus précocement en France qu'en Italie les naissances successives ont plus de temps pour se produire, en revanche en Italie où les premières naissances parviennent à des âges relativement élevés, les femmes ont « moins de temps » pour concevoir un deuxième enfant, et encore moins, pour entreprendre les parités supérieures. Cet élément permet en partie de comprendre pourquoi les intentions de fécondité des Italiennes restent plus souvent non réalisées que celles des Françaises (Régnier-Loilier et Vignoli, 2011).

Vue d'ensemble

L'objectif de cet article était d'étudier le comportement reproductif des femmes italiennes et françaises ayant déjà atteint la fin de leur vie féconde pour en voir les principales caractéristiques et différences. En termes d'*intensité*, la descendance finale des femmes italiennes diminue depuis les générations nées dans les années 1920 et atteint 1,7 enfant pour la dernière génération (1960). À l'inverse, la descendance finale des femmes françaises se maintient à un niveau élevé et supérieur au seuil de 2 enfants par femme, même pour la génération née en 1960.

En outre, toujours dans le cas de la France, les différentes composantes de la fécondité apparaissent stables depuis les générations de femmes nées dans la deuxième moitié des années 1940 : l'infécondité est faible et autour de 10 % et les mères d'un seul enfant représentent un peu moins de 20 % des femmes de ces générations. La famille à deux enfants est dominante (environ 40 % des femmes ont eu deux enfants), mais les familles nombreuses restent fréquentes (environ 30 % des femmes ont eu trois enfants ou plus).

En revanche, les composantes de la fécondité italienne sont toujours en évolution : au fil des générations, on assiste à la hausse de la proportion de femmes sans enfant et avec un seul enfant. En parallèle, on observe une diminution du nombre de femmes ayant deux enfants, qui cependant représentent toujours la situation la plus fréquente (plus de 40 % sur l'ensemble de femmes), et une diminution continue des familles comptant trois enfants ou plus.

À l'égard du *calendrier* de la fécondité, l'âge à la première maternité recule dans les deux pays. Alors que l'intensité et le calendrier des naissances des Italiennes et des Françaises nées entre 1940 et 1944 étaient relativement similaires, à partir des générations nées entre 1960 et 1964 on assiste à une véritable différentiation des comportements reproductifs des femmes des deux pays : le retard à la maternité devient beaucoup plus important en Italie alors que la fécondité baisse rapidement.

De ce fait, nous avons cherché à comprendre pourquoi les Italiennes plus que les Françaises retardent l'entrée en parentalité. L'analyse du passage à la vie adulte met clairement en évidence le report de toutes les étapes qui précèdent l'arrivée des enfants. Les femmes italiennes décalent l'âge à la sortie du foyer parental et à la primo-union cohabitante qui, dans la plupart des cas, coïncide avec le mariage. En outre, alors qu'en Italie ces étapes s'enchaînent de manière quasi-linéaire puisque la sortie du foyer parental correspond souvent au moment du mariage et donc de la cohabitation avec le conjoint, en France les différentes étapes de l'entrée dans la vie adulte suivent un cheminement moins normé où la cohabitation remplace souvent provisoirement l'union par le mariage. Dans ce deuxième contexte, l'arrivée des enfants est plus précoce.

En résumé, on constate que pour les Italiennes le passage à la vie adulte s'étale sur une plus longue période que pour les Françaises. Il s'en suit un retard des premières naissances avec pour conséquence moins de temps pour atteindre les parités supérieures. Toutefois, il reste à comprendre si ce retard est choisi ou subi pour les Italiennes et quelles sont les stratégies que les couples désirant avoir au moins deux enfants mettent en place en termes de calendrier et d'espacement entre les naissances. Il est également intéressant de voir s'il existe des différences selon les milieux sociaux.

Références bibliographiques

- Billari F., Rosina A. 2004. *Aiutare i giovani a diventare adulti. Quali le conseguenze sulla fecondità. La bassa fecondità tra costrizioni economiche e cambio di valori*. Roma: Accademia Nazionale dei Lincei. p. 99-106.
- Brachet S., Letablier M.-T., Salles A. 2010. Devenir parents en France et en Allemagne : normes, valeurs, représentations. *Politiques familiales et sociales* 100 : 79-92.
- Breton D., Prioux F. 2005. Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques. *Population* 60(4): 489-522.
- Breton D., Prioux F. 2009. The one-child family. *Demographic Research* 20(27): 657-692.
- Caltabiano M. 2008. La chute de la fécondité touche-t-elle à sa fin dans les régions italiennes ? *Population* n° 63(1): 161-176.
- Cavalli A., Cicchelli V., Galland O. (dir.). 2009. *Deux pays, deux jeunessees ? La condition juvénile en France et en Italie*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes.
- Daguet F. 2002. *Un siècle de fécondité française : caractéristiques et évolutions de la fécondité de 1901 à 1999*. Insee résultats. Paris : INSEE. p 305.
- De Rose A., Racioppi F., Zanatta Al. 2008. Italy: Delayed adaptation of social institutions to changes in family behaviour. *Demographic Research* 19(19): 665-704.
- De Sandre P. 2000. Patterns of fertility and factors of decline. *Genus* LVI(1-2): 19-24.
- Decroly J.-M., Grasland C. 1992. Frontières, systèmes politiques et fécondité en Europe. Espace, populations, sociétés *Population et frontières* (2): 135-152.
- Desplanques G. 2011. Les disparités géographiques de fécondité en France. *Espace, populations, sociétés Les dynamiques démographiques internes à la France*(3): 459-473.
- Ferrera M. 2006. *Le politiche sociali, l'Italia in una prospettiva comparata*. Bologna: Il Mulino. 309 p.
- Galland O. 2000. Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées, *Economie et statistique* n° 337-338(7/8): 13-36.
- INED. 2015. Base des pays développés, http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_developpes/conjoncture/
- INSEE. 2013. La fécondité dans les régions depuis les années 1960. *Insee Première* n° 1430.
- INSEE. 2015. Bilan démographique 2014, des décès moins nombreux. *Insee Première* n° 1532.
- ISTAT. 1997. *La fecondità nelle regioni italiane, analisi per coorti, anni 1952-1993*. In: Informazioni, editor.
- Lesthaeghe R. J., Moors G. 2000. Recent Trends in Fertility and Household Formation in the Industrialized World. *Review of Population and Social Policy* n° 9 : 121-170.
- Lesthaeghe R. 2001. Postponement and recuperation: Recent fertility trends and forecasts in six Western European countries. Paper presented at the IUSSP Seminar *International perspectives on low fertility: Trends, theories and policies*, Tokyo, 21-23 March 2001. [www.vub.ac.be/SOCO/ron/Posp Recup Fert Tokyo seminar.pdf](http://www.vub.ac.be/SOCO/ron/Posp%20Recup%20Fert%20Tokyo%20seminar.pdf)
- Mazuy M. 2009. Avoir un enfant : être prêts ensemble. *Revue des sciences sociales* n° 41(Université March Bloch, Strasbourg): 30-41.
- McDonald P. 2006. Low fertility and the state: the efficacy of policy. *Population and Development Review* n° 32(3): 485-510.

- Mencarini L., Tanturri M.-L. 2006. Familles nombreuses et couples sans enfant : les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie. *Population* n° 61(4): 389-415.
- Rallu J.-L. 1983. Permanence des disparités régionales de la fécondité en Italie ? *Population* n° 38(1):29-59.
- Régnier-Loilier A. 2007. *Avoir un enfant en France, désirs et réalités*. Paris : Institut National d'Études Démographiques. 268 p.
- Régnier-Loilier A., Solaz A. 2010. La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes. *Politiques sociales et familiales* 100 : 61-78.
- Régnier-Loilier A., Vignoli D. 2011. Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie. *Population* 66(2): 401-432.
- Reyneri E. 2011. *Sociologia del mercato del lavoro, Il mercato del lavoro tra welfare e famiglia*. Bologna: Il Mulino
- Rinesi F., Pinnelli A., Prati S., Castagnaro C., Iaccarino C. 2011. Avoir un deuxième enfant en Italie : de l'intention à la réalisation *Population* n° 66(2): 435-450.
- Singly (de) F., 2010. *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Terra Abrami V., Sorvillo M. P. 1993. La fécondité en Italie et dans ses régions : analyse par période et par génération. *Population* 48(3): 735-751.
- Toulemon L. 2001. Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ? *Population et Sociétés* n° 374.
- Vignoli D., Drefahl S., De Santis G. 2012. Whose job instability affects the likelihood of becoming a parent in Italy? A tale of two partners. *Demographic Research* 26(2):41-62.
- Vignoli D., Régnier-Loilier A. 2009. Chi non desidera avere due figli? Uno studio comparativo tra Francia e Italia. *Rivista di studi familiari* n° 1: 19-39.
- Vignoli D., Rinesi F., Mussino E. 2013. A home to plan the first child? Fertility intentions and housing conditions in Italy. *Population, Space and Place* n°19: 60-71.